

4- ABRAHAM ET LA NAISSANCE D'UN PEUPLE DE DIEU (CD XVI, 12-43)

Ce peuple de Dieu selon la chair ne sera qu'une image visible de la cité de Dieu dans laquelle on entre et demeure par la foi. Il sera composé de justes et de pécheurs.

Selon la répartition des temps adoptée par Augustin à partir de la généalogie du Christ selon saint Matthieu¹, c'est avec Abram, dont le nom fut changé en Abraham – « père d'une multitude » (Gn17, 5) –, que commence « l'adolescence » de la cité de Dieu, qui durera jusqu'au roi David. C'est en effet, à partir d'Abraham que la génération charnelle va donner à cette cité une plus grande visibilité, même si ce peuple – une partie de la descendance charnelle d'Abraham – n'en sera qu'une figure symbolique, alors qu'auparavant cette cité ne nous était connue que par l'Écriture et ce qu'elle nous disait de la piété et de la foi de certains individus.

Mais c'est aussi avec Abraham que « *s'énoncent plus clairement les promesses divines que nous voyons maintenant accomplies dans le Christ* » (XVI, 12). C'est cette complémentarité entre l'Ancien et le Nouveau Testament qui donne toute sa valeur à la Bible pour Augustin.

1. Les bénédictions de Dieu à Abraham et la double promesse (XVI, 12-24)

1. La famille d'Abraham (XVI, 12-15)

XVI, 12, [...] Comme nous l'apprenons de la Sainte Écriture, Abraham naquit dans la région des Chaldéens dont la terre relevait du royaume d'Assyrie (Gn 11,26-28). Déjà chez les Chaldéens, comme dans les autres nations, dominaient d'impies superstitions si bien que seule la maison de Tèrah, dans laquelle naquit Abraham, conservait le culte de l'unique vrai Dieu et, pour autant que cela soit croyable, elle était la seule où fut conservée la langue hébraïque. Toutefois, selon le récit de Josué et comme ce sera plus tard le cas en Égypte du peuple devenu de manière plus visible le peuple de Dieu, Tèrah aurait servi les dieux étrangers (Jos 24,2), alors que les autres descendants d'Héber s'étaient peu à peu dispersés en d'autres peuples et parlaient d'autres langues. C'est pourquoi, de même que seule la famille de Noé échappa au déluge des eaux pour reconstituer le genre humain, ainsi seule échappa au déluge des innombrables superstitions répandues dans le monde entier, la maison de Tèrah dans laquelle se conserva la plantation (*plantatio*) de la cité de Dieu.

Pour notre foi, les eaux du déluge sont donc l'image de cette « *impiété superstitieuse* » qui nous prendra et nous engloutira tous si nous négligeons le culte du vrai Dieu, mais aussi et surtout la loi d'amour qui seule peut garantir l'authenticité de ce culte.

D'autre part, nous savons par la généalogie qui dans la Genèse suit l'épisode de la Tour de Babel (Gn11, 10-30) et qui, comme celle qui conduisait d'Adam à Noé (Gn 5), indique les âges et la durée de vie des patriarches, que Tèrah appartenait, par Héber, à la descendance de Sem.

Genèse 11,27-31

« Voici les générations de Tèrah. Tèrah engendra Abram, Nahor et Harân; Harân engendra Loth et Harân mourut en présence de Tèrah son père dans la terre où il était né, en Chaldée. Abram et Nahor se choisirent des épouses. Le nom de la femme d'Abram était Sarai, et le nom de la femme de Nahor était Milka fille d'Harân, père de Milka et de Yiska. Sarai était stérile et n'avait pas d'enfant.

¹ « Il y a donc en tout quatorze générations depuis Abraham jusqu'à David, quatorze générations depuis David jusqu'à la déportation à Babylone, et quatorze générations depuis la génération à Babylone jusqu'au Christ » (Mt 1,17).

Tèrah prit Abram, son fils, Loth, le fils de son fils Hâran, et Sarai, l'épouse de son fils Abram. Ils sortirent ensemble d'Ur en Chaldée, pour aller au pays de Canaan. Ils vinrent jusqu'à Harrân, et ils y habitèrent ».

La Chaldée est au sud et Harrân (ou Charra) au nord de la Mésopotamie : la route suivie est celle du croissant fertile, mais la ville d'Ur n'est pas nommée dans la Septante que suit Augustin.

Pourquoi Nahor n'était-il pas avec eux ? Augustin estime que c'est « *parce qu'il avait renié la foi de son père et de son frère pour embrasser les superstitions chaldéennes et qu'ensuite, de là, soit par repentir, soit parce qu'on le persécutait, il émigra à son tour* » (XVI,13). La preuve que Nahor a bien rejoint Harrân se trouve dans le fait que c'est à Harrân, « *ville de Nahor* », qu'Abraham enverra chercher une femme pour son fils Isaac (Gn 24,10) : ce sera « *Rebecca, fille de Bethouël, fils de Milka, elle-même femme de Nahor, le frère d'Abram* » (Gn 24,15). Quant à la raison qui fit partir Tèrah de Chaldée pour remonter vers le nord, Augustin croit la trouver au livre de Judith², dans la réponse faite à Holopherne, général en chef de l'armée assyrienne, par Ackhior, le « *chef des Ammonites* » : « *Ce peuple est de la race des Chaldéens ; ils habitaient autrefois en Mésopotamie parce que, refusant de suivre les dieux de leurs pères qui furent très honorés en Chaldée, ils se détournèrent de la voie de leurs pères pour adorer le Dieu du ciel qu'ils connurent et ils furent chassés de la face de leurs dieux et s'enfuirent en Mésopotamie où ils habitèrent de longs jours. Et leur Dieu leur dit de quitter cette région et d'aller au pays de Canaan où ils s'établirent* » ... (Jdt 5, 6-9).

Ce départ de Chaldée est donc motivé par « *l'impiété* » de cette famille qui au lieu d'honorer les dieux des Chaldéens, adora « *le dieu du ciel* » et Nahor ne se serait pas converti en même temps que le reste de sa famille au culte de ce nouveau dieu – le vrai, selon l'Écriture – à moins qu'il ne soit retourné à la croyance des gens de son pays, représentatifs de la cité terrestre vivant selon l'homme et non selon Dieu. Quoi qu'il en soit, qu'il soit revenu de son infidélité, ou qu'il se soit converti après les autres au culte du vrai Dieu, Nahor échappa au « *déluge des innombrables superstitions, répandu dans le monde entier* ».

Ce qui nous donne l'occasion de constater que la foi au vrai Dieu ne va pas sans persécution...

Dans les chapitres XVI, 14 et 15, Augustin, prévenant la suspicion de ses lecteurs païens qui s'aventureraient dans le texte biblique, soulève et résout un problème de chronologie, un problème que nous résolvons le plus souvent de nos jours en tenant le récit biblique, tel qu'il nous est donné, comme la juxtaposition d'éléments provenant de sources diverses et religieusement conservés. D'où certains doublons ou, comme les nomme Augustin, des « *récapitulations* » (XVI, 15,1) comme celle qui, avant l'épisode de la tour de Babel (Gn12,1-9), cause de leur division, anticipe sur la « *répartition des peuples* » (Gn 10,31). Mais, même si nous ne pouvons plus de nos jours nous fier à la chronologie biblique, comme certains tentèrent de le faire dans les premiers siècles du christianisme à partir des généalogies du livre de la *Genèse*, ce qui compte pour nous, c'est de savoir que depuis le début, depuis la rupture de l'homme d'avec lui, Dieu n'a cessé d'être à sa recherche.

XVI, 15, 1. Après la mention de la mort de Tèrah, le père d'Abraham, on lit: « *Le Seigneur dit à Abram : Sors de ton pays, de ta parenté et de la maison de ton père, etc...* » (Gn 12, 1). Il ne faut pas croire que l'ordre suivi dans le récit du livre soit celui des faits. En effet, s'il en était ainsi, il y aurait une question insoluble.

² Bien que reconnu comme canonique par les Églises chrétiennes du temps d'Augustin, ce livre était considéré comme apocryphe par les Juifs et, plus tard, par les Églises nées de la Réforme, d'où son classement parmi les Deutérocroniques dans la Traduction (Ecuménique) de la Bible (TOB), où l'on peut lire en note qu'il date du second siècle avant notre ère et que les faits qu'il raconte furent « *réécrits* » pour soutenir la foi des Juifs persécutés par Antiochus Épiphane. Augustin n'ignore pas cette question, comme en témoigne son traité *De la Doctrine chrétienne* II, 8, 13, où il écrit que les livres de Job, Tobie, Esther, Judith, les deux livres des Maccabées et les deux d'Esdras « *n'ont aucun lien qui les rattachent à l'ordre des événements de l'histoire du salut, ni même entre eux* ».

En effet, « *Tèrah avait soixante dix ans quand il engendra Abram, Nahor et Harân* (Gn11, 26) et « *ses jours furent de deux cent cinq ans quand il mourut à Harrân* » (Gn11, 2). Or, en toute logique, si « *Abram avait soixante-quinze ans quand il sortit de Harrân* » (Gn 12, 4), son père n'en avait alors que cent quarante cinq et non pas deux cent cinq, comme le laisse entendre le fait que l'ordre de Dieu donné à Abram de quitter son pays, sa famille et la maison de son père (cf. Gn12,1) suivie immédiatement l'indication de la durée de vie de ce dernier : deux cent cinq ans. Mais c'est précisément au cours de ces soixante années que Tèrah fut rejoint à Harrân par Nahor resté en Chaldée quand lui en était parti avec Abram et les autres.

Mais, pour Augustin qui en tire une autre leçon, il pourrait tout aussi bien s'agir du départ d'Abram d'Ur en Chaldée – de ce que Jérôme appelle « le feu des Chaldéens », formule que cite Augustin à la fin de XVI,15,1, mais sans faire référence à Jérôme. C'est, en effet, ce que rappelle Étienne devant le Sanhédrin : « *Le Dieu de gloire apparut à Abraham notre père, lorsqu'il était en Mésopotamie, avant d'habiter à Charra (= Harrân) et il lui dit: 'Sors de ton pays, de ta parenté, de la maison de ton père et viens dans la terre que je te montrerai' »*, (Ac 7,2-3). Autrement dit, cette parole de Dieu à Abram se serait fait entendre quelque part en Mésopotamie, entre son départ de Chaldée et son installation à Harrân, car Étienne ne dit pas qu'Abraham quitta Harrân après la mort de son père, mais que : « *Après la mort de son père, Dieu l'établit en cette terre que vous habitez maintenant comme vos pères* » (Ac 7, 4) :

XVI,15,2 [...] *C'est son établissement en terre de Canaan, non son départ de Charra, qui est donné comme ayant eu lieu après la mort de son père puisque son père était déjà mort quand il y acheta une terre et commença à être propriétaire. Quant aux paroles que Dieu lui adresse alors qu'il était déjà en Mésopotamie, et donc après sa sortie de Chaldée : « Sors de ton pays, de ta parenté et de la maison de ton père », elles lui sont dites, non pour l'en faire sortir de corps, ce qu'il avait déjà fait, mais pour en détourner son esprit (animus). Car il n'en serait pas sorti en esprit, s'il avait conservé l'espoir et le désir d'y revenir, espoir et désir que, pour obéir à l'ordre de Dieu et avec son aide, il devait retrancher. Et il n'est pas invraisemblable que plus tard, après que Nahor eut rejoint son père, Abraham exécuta l'ordre du Seigneur de quitter Charra avec Sara son épouse et Loth, le fils de son frère [Hâran].*

Dieu exige en effet une rupture radicale, sans retour en arrière.

DA. Cette recherche de l'humanité par Dieu, n'est-ce pas parce qu'il veut réaliser son projet. Il veut diviniser l'homme ; il ne veut pas le perdre.

JM Oui, et c'est là que la formule d'Augustin au début des *Confessions* est absolument lumineuse : « *Tu nous as faits pour toi* », *ad te*, pour être en relation avec toi, pour partager ta vie. Mais l'homme a refusé cette dépendance et en voulant se suffire à lui-même il s'est mis dans un état de péché, c'est-à-dire d'ignorance par rapport à Dieu. Mais Dieu n'en a pas pris son parti puisque tout ce qui nous est raconté dans l'Écriture, vise à nous dire comment Dieu est venu chercher l'homme : d'abord dans certains individus, puis en se constituant un peuple différent des autres peuples, mais un peuple qui comprendra lui-même des justes vivant selon Dieu, et des pécheurs encore pénétrés de l'esprit du monde; puis viendra l'exil d'où sortira un petit reste et dans ce petit reste, de quoi faire naître le Messie qui ne sera pas reconnu par les chefs de son peuple, mais qui permettra le salut de tous les hommes.

2. La double promesse de Dieu à Abraham (XVI, 16)

Cette promesse est double, car c'est en elle que « commencèrent à apparaître plus clairement les oracles de notre Dieu, du vrai Dieu, sur le peuple des hommes qui reconnaissent Dieu (populum piorum) », car c'est ainsi qu'il faut entendre le mot pieux, aujourd'hui si désuet :

XVI,16 [...] Il faut remarquer que deux choses sont promises à Abraham : l'une que sa descendance possédera le pays de Canaan, comme le précisent ces paroles: «*Va dans la terre que je te montrerai et je ferai de toi le chef d'un grand peuple*» ; l'autre, beaucoup plus importante, relative, non à sa descendance charnelle, mais à sa descendance spirituelle et qui fait de lui le père non seulement du peuple d'Israël, mais de toutes les nations qui marchent sur les traces de sa foi, promesse qui commence par ces paroles : «*En toi seront bénis tous les peuples de la terre*» (Gn 12,1-4) .

Suit une indication chronologique reprise par saint Paul (cf. Ga 3,17) et par l'évêque Eusèbe de Césarée, contemporain de l'empereur Constantin, dans sa *Chronique* – ou « Histoire universelle » – dans laquelle sont datés, à partir de la Bible, tous les événements connus, aussi bien bibliques que profanes, depuis Adam jusqu'au concile de Nicée (325), ouvrage que Jérôme traduisit en latin et prolongea jusqu'à Théodose. C'est ainsi que nous apprenons que cette double promesse à Abram eut lieu «*quatre cent trente ans avant la promulgation de la Loi*».

Toutefois, on ne devient pas «*fil de Dieu*» par génération charnelle et le peuple d'Israël ne sera qu'une *préfiguration* de la véritable cité de Dieu.

3. Les trois grands empires de la terre au temps d'Abraham (XVI,17)

Ce court chapitre XVI, 17 tente de faire le point sur ce qui se passe alors dans la cité terrestre, «*celle des hommes vivant selon l'homme*», et en particulier dans les trois grands royaumes qui alors se partageaient la terre, c'est-à-dire la Sicyonie en Europe, l'Assyrie en Asie et l'Égypte en Afrique.

Sicyone est une cité grecque du Péloponnèse, proche de Corinthe, fondée par les Ioniens au XX^e siècle av. J.-C, mais dont la grandeur fut sans doute largement surestimée. Ce serait plutôt la figure d'un empire inconnu et disparu, car les Juifs ne semblent pas avoir eu affaire aux Grecs avant la diaspora liée à la chute de Jérusalem (587 av J-C), et surtout la conquête d'Alexandre et l'établissement de l'empire hellénistique... Mais Eusèbe inclut la Sicyonie dans sa *Chronique*, et nous dit qu'Abraham naquit la vingt-deuxième année du règne d'Europs³...

Cependant, au temps d'Abram, c'est le royaume d'Assyrie, avec pour capitale Babylone, qui était «*de beaucoup le plus puissant et le plus glorieux, car Ninus son roi, fils de Belus, avait subjugué tous les peuples d'Asie, à l'exception de l'Inde*» (XVI,17), l'Asie désignant ici non pas la petite province située à l'ouest de la Turquie actuelle, mais un vaste continent s'étendant très loin à l'Est, au point d'occuper «*la moitié de la terre*», l'Europe et l'Afrique se partageant l'autre moitié. Il faudra attendre la découverte de la boussole (XIII^e s.) et les grands navigateurs du XV^e s. pour que l'on commence à voir les choses autrement. Mais Augustin écrit d'abord pour des citoyens romains dont la Ville fut fondée, rappelons-le, en 753 av J.-C, et il juge utile d'ajouter cette précision.

XVI,17 [...] Ninus, qui succéda à son père défunt, régna cinquante-deux ans et il avait quarante-trois ans de règne à la naissance d'Abraham: c'était environ la mille deux centième année avant la fondation de Rome, qui est comme une autre Babylone en Occident.

4. Nouvelle promesse de Dieu (XVI, 18)

XVI, 18. Abraham sortit donc de Charra en sa soixante-quinzième année, la cent quarante cinquième de son père, et il partit avec Loth, le fils de son frère, et Sara son épouse en terre de Canaan. Il parvint à Sichem où il reçut pour la seconde fois un oracle divin duquel il est écrit : «*Et le Seigneur apparut à Abram et lui dit : Je donnerai cette terre à ta postérité*» (Gn 12,6-7). Il n'est pas question ici de la postérité par laquelle il est devenu père de tous les peuples, mais seulement de

³ Cf. la note 25 sur « Sicyone et la Sicyonie », dans *La cité de Dieu*, Livres XV-XVIII, B.A. 36, p.722

celle par laquelle il devint le père du peuple d'Israël ; car c'est cette descendance seule qui posséda cette terre-là.

5. Abraham est obligé de se rendre en Égypte, puis de se séparer de Loth (XVI, 19-20)

Ce second oracle et cette promesse furent entendus à Sichem.

XVI, 19. Après y avoir élevé un autel et invoqué Dieu, Abraham partit de là et habita dans le désert, d'où la famine le contraignit à se rendre en Égypte. Là, il fit passer son épouse pour sa sœur, sans aucun mensonge : elle l'était en effet à titre de proche parente, de même que Loth pour raison de parenté, puisqu'il était le fils du frère d'Abraham, est appelé son frère. Sans le nier, il passa sous silence son titre d'épouse, remettant à Dieu de veiller sur l'honneur de sa femme et se gardant comme un homme (*ut homo*) des embûches des hommes ; s'il ne s'était pas gardé du péril autant qu'il le pouvait, il aurait tenté Dieu plutôt qu'espéré en lui.

Abram n'a pas menti. En effet, on apprend un peu plus loin dans une affaire étrangement semblable avec Abimélek, le roi des Philistins (Gn 26,1) que Saraï est la demi-sœur d'Abram « *filie du même père, mais pas de la même mère* » (Gn 20,12). Dans les deux cas, Abram craignant d'être tué par ceux qui convoitent sa femme, « *s'est gardé comme un homme des embûches des hommes* ». Il a agi selon l'homme, mais, remarque Augustin, en agissant ainsi, Abram n'a pas « tenté Dieu », car c'est « tenter Dieu » que de lui demander quelque chose en sous-entendant que s'il ne répond pas favorablement, on ne pourra plus croire en lui. Voilà quelque chose que nous entendons souvent, avec la remarque que « Dieu ne peut pas permettre ça », alors que la prière que Jésus nous a enseignée dit : « Que ta volonté soit faite » et Jésus ajoutera pour lui-même au jardin des oliviers : « et non la mienne ». En effet, si Dieu nous met à l'épreuve, ce n'est pas sans raison, c'est qu'il veut nous apprendre quelque chose, c'est qu'il veut quelque chose pour nous. Mais ce n'est pas facile à comprendre : seuls les siens y parviennent. En fait, ce n'est pas Dieu qui est mis à l'épreuve, mais notre foi en Dieu.

MT. Mais quelqu'un qui a subi un grand drame, comment lui dire qu'il faut garder confiance en Dieu ?

JM. Oui, c'est même très délicat : c'est quelque chose que seule la grâce de Dieu peut accorder.

DA J'ai entendu une dame dire qu'elle demandait à quelqu'un de prier à sa place, car elle ne pouvait plus le faire elle-même. Je trouve ça magnifique, c'est la communion.

JM Oui, c'est la communion des saints, mais le grand problème pour notre foi, c'est de ne pas remplacer le plan de Dieu par notre propre plan.

MB. C'est une question de foi, de confiance en Dieu...

DA Mais il ne faut pas non plus tomber dans le laisser-aller. Il faut quand même agir...

JM Oui, d'autant qu'il n'y a pas de meilleur signe de la vraie vie qu'une vie humaine réussie. Mais ce que Dieu veut aussi nous faire comprendre, c'est que notre vie ne s'arrête pas à cette terre et qu'il se prépare autre chose en nous durant cette vie terrestre.

Comme ce sera plus tard le cas d'Abimélek, Pharaon fut « empêché par de grandes épreuves », Saraï miraculeusement protégée et Abram, non sans se faire réprimander par Pharaon, reprit possession de ses biens (Gn12,20) et de son épouse intacte. Suite de quoi, Abram et Loth devenus riches montèrent d'Égypte au Néguev avant de revenir près de Béthel, « où Abram avait précédemment élevé un autel » (Gn 13,4) c'est-à-dire à Sichem. Mais, suite à une querelle entre leurs serviteurs devenus nombreux, les deux hommes décidèrent de se séparer (Gn 13,8-9), ce qui est pour Augustin l'occasion de noter :

XVI,20. [...] C'est peut-être de là qu'est née parmi les hommes cette pacifique coutume : s'il y a des biens terrestres à partager, l'aîné divise et le plus jeune choisit.

Voilà une belle manière d'éviter de céder à la loi du plus fort !

6. Troisième promesse de Dieu : « comme le sable de la terre » (XVI,21)

XVI, 21. Après que, par nécessité de nourrir leur famille et non par suite d'une hideuse querelle [entre eux], Abraham et Loth se furent quittés pour vivre chacun de son côté, Abraham restant au pays de Canaan, Loth s'installant à Sodome, le Seigneur, pour la troisième fois, fit entendre sa parole à Abraham : « *Du lieu où tu es maintenant vois de tes yeux vers l'aquilon et vers l'Afrique, vers l'orient et vers la mer, car je donnerai toute la terre que tu vois à toi et à ta postérité jusqu'à la fin du siècle, et je rendrai ta postérité comme le sable de la terre. Si quelqu'un peut compter les grains de sable de la terre, il comptera aussi ta postérité. Lève-toi et parcours la terre en sa longueur et en sa largeur, car je te la donnerai* » (Gn 13, 14-17). Cette promesse comprend-elle aussi celle qui fait Abraham père de tous les peuples ? Cela n'apparaît pas clairement. Mais il se peut que ces paroles s'y rapportent: « *Je rendrai ta postérité comme le sable de la terre* », ce qui est dit en une tournure de style figurée et non au sens propre que les Grecs appellent hyperbole.

Augustin reconnaît que ce genre d'exagération est courant dans l'Écriture. D'autre part, outre le fait que, seize siècles avant nous, « la fin du siècle » représente déjà pour lui la fin de ce monde, il témoigne en son temps d'un début de réalisation de la promesse relative à la postérité spirituelle d'Abraham, car celle qui concernait le peuple d'Israël était déjà accomplie et prolongée par la destruction de Jérusalem par Hadrien⁴ qui entraîna la dispersion des Juifs et de leurs Écritures porteuses de promesse déjà réalisées partout dans le monde alors connu.

7. Abraham est béni par Melchisédeq (XVI, 22)

XVI, 22. Après avoir reçu cette promesse, Abraham partit et s'établit en un autre endroit de cette terre, près du chêne de Mambré, à Hébron (Gn 13, 18). Sodome ayant été envahie en cette guerre où cinq rois luttaient contre quatre, les Sodomites furent vaincus et Loth lui-même fait prisonnier. Abraham le délivra en menant au combat trois cent dix-huit de ses serviteurs : il ramena l'avantage aux rois de Sodome. Il ne voulut accepter aucune des dépouilles que lui offrait le roi qui lui devait la victoire. Mais c'est alors qu'il fut béni par Melchisédech, prêtre du Dieu Très-Haut (Gn 14, 18-24), dont il est abondamment et magnifiquement parlé dans l'Épître intitulée *Aux Hébreux* (7, 1-10), que la plupart attribuent à l'apôtre Paul, bien que certains s'y refusent. Et c'est là qu'apparut pour la première fois le sacrifice maintenant offert à Dieu par les chrétiens sur toute la terre, accomplissant ainsi la prophétie qui bien plus tard s'adressera au Christ, encore à venir dans la chair : « *Tu es prêtre pour toujours selon l'ordre de Melchisédech* » (Ps 104, 4), c'est-à-dire non selon l'ordre d'Aaron, ordre qui devait disparaître à la lumière des réalités d'avance annoncées par ces ombres,

Melchisédeq est à la fois roi et prêtre de Salem. Il offre du pain et du vin, comme le feront plus tard les chrétiens par la suite à la demande de leur Seigneur. Après avoir reçu sa bénédiction, Abram lui donne la dîme de tous ses biens, mais refuse tout don de la part du roi de Sodome, car son but n'était que de libérer son neveu Loth.

8. La quatrième promesse : « comme les étoiles du ciel » (XVI, 23)

Si Augustin nous présente les différentes promesses faites à Abraham c'est que notre relation avec Dieu est toute entière suspendue à sa promesse. Dieu n'est pas seulement le principe de toutes choses : il veut nous parler et c'est lui qui a l'initiative de ce dialogue.

⁴ À la suite des révoltes de 130-135, Hadrien rasa la ville pour y édifier *Aelia Capitolina* interdite aux Juifs.

XVI,23.. C'est alors aussi que la parole de Dieu fut adressée à Abraham dans une vision. Et comme Dieu lui promettait sa protection et une très grande récompense, Abraham inquiet au sujet de sa postérité dit avoir prévu qu'Éliézer, l'un de ses serviteurs, serait son futur héritier. Mais il lui fut promis aussitôt que son héritier ne serait pas ce serviteur, mais un fils qui naîtrait de lui, avec, de nouveau, une descendance innombrable, non plus comme le sable de la terre, mais comme les étoiles du ciel ; où il me semble voir surtout une postérité surélevée par le bonheur céleste.

C'est précisément dans le récit de cette vision que se trouve la fameuse phrase : « *Abraham crut à Dieu et cela lui fut compté comme justice* » (Gn15, 6), dont se souviendront saint Paul pour recommander la grâce de Dieu (Rm 4, 3 ; Ga 3, 6), et saint Jacques (2, 23). Or, Abraham n'était pas alors circoncis et l'on ne peut s'empêcher de voir dans ce fait l'indication selon laquelle la promesse divine prime sur la circoncision et l'appartenance au peuple juif que cette circoncision signifie, « *afin que la circoncision ne se glorifie pas et ne refuse pas d'admettre à la foi du Christ les peuples incirconcis* » (XVI, 23). La postérité charnelle d'Abraham ne vaut donc que comme le gage de la réalisation de l'autre promesse, qui concerne tous les hommes.

9. La confirmation de la promesse et l'annonce de l'Alliance (XVI,24)

Augustin poursuit sa lecture du chapitre 15 de la *Genèse*, dans lequel Abram, toujours dans la même vision, demande un signe au sujet de la terre promise à ses héritiers par ce Dieu qui dit « *l'avoir fait sortir d'Ur des Chaldéens pour lui donner ce pays en possession* » (Gn17,7). Et voici la réponse de Dieu: « *Prends-moi une génisse de trois ans, une chèvre de trois ans et un bélier de trois ans, une tourterelle et une colombe. Abram prit pour [Dieu] tous ces animaux, les partagea en moitiés qu'il plaça en face l'une de l'autre; mais il ne partagea pas les oiseaux. Des oiseaux de proie, est-il écrit, s'abattirent sur les corps qui étaient partagés, et Abram s'assit auprès d'eux. Or vers le coucher du soleil, la frayeur envahit Abram, et voici qu'une grande crainte pleine de ténèbres tomba sur lui, et il lui fut dit: Sache-le bien, ta postérité sera en exil sur une terre étrangère, réduite en servitude et opprimée pendant quatre cents ans; mais je jugerai la nation dont elle aura été l'esclave. Puis ta postérité en sortira avec un riche butin. Mais toi, tu iras en paix à tes pères, rassasié d'une heureuse vieillesse. A la quatrième génération, ils reviendront ici. Car jusqu'à maintenant, les péchés des Amorrhéens n'est pas à leur comble. Comme le soleil se couchait, une flamme jaillit et voici une fournaise fumante et des lampes de feu qui passèrent entre les moitiés partagées. En ce jour-là, le Seigneur Dieu établit son alliance (testamentum) avec Abram en disant: Je donnerai cette terre à ta postérité, depuis le fleuve d'Égypte jusqu'au grand fleuve de l'Euphrate: les Cénéens les Cénézéens, les Celmonéens, les Chettéens, les Phéréséens les Raphaïm, les Amorrhéens, les Cananéens, les Évéens, les Gergéséens, les Jébuséens* » (Gn 15, 8-19).

Augustin souligne qu'Abraham dans cette vision – car ce rituel traditionnel d'alliance, que l'on trouve évoqué en Jr 34,18-19⁵, eut lieu dans une vision – n'a pas manqué de foi.

XVI, 24,2 [...] Il ne dit pas : « *À partir de quoi le saurai-je ?* », comme s'il ne croyait pas encore, mais il dit « *à quoi reconnaitrai-je ?* », pour obtenir un signe de ce qu'il croyait et en connaître ainsi le comment. De même, ce ne fut pas le manque de foi qui fit dire à la Vierge Marie : « *Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais point d'homme ?* » (Lc 1, 34-35), car elle était certaine de ce qui allait se faire, mais elle en cherchait le comment ; et l'ayant demandé, elle l'apprit.

Enfin, à partir de ces animaux : la génisse, la chèvre, le bélier et des deux oiseaux, la tourterelle et la colombe, le signe fut donné à Abraham pour qu'il sache, à partir

⁵ Les contractants passaient au milieu de l'animal coupé en deux, ce qui était une manière de dire la sanction qui attendait le contractant infidèle.

d'eux, ce qui s'accomplirait et dont déjà il ne doutait pas que cela s'accomplirait. Par la génisse était annoncé le peuple soumis au joug de la Loi; par la chèvre, que ce même peuple pécherait ; par le bélier, que ce même peuple régnerait ; et ces animaux sont dits avoir trois ans, comme pour marquer les trois époques remarquables d'Adam à Noé, de Noé à Abraham et d'Abraham à David, le premier, après la réprobation de Saul, à avoir été établi par la volonté du Seigneur pour régner sur le peuple d'Israël ; cette troisième époque qui va d'Abraham à David est comme le troisième âge au cours duquel ce peuple a grandi (*adolevit*) ; à moins que tout cela ne signifie autre chose qui convienne mieux. Toutefois je ne peux douter que par l'addition de la tourterelle et de la colombe n'aient été préfigurés les êtres spirituels. Et c'est pourquoi il est dit : « *Il ne partagea pas en deux les oiseaux* », parce que les charnels se divisent entre eux, mais les spirituels en aucune manière, soit qu'ils se retirent de l'épuisant commerce des hommes comme la tourterelle, soit qu'ils vivent parmi eux comme la colombe. Cependant ces deux oiseaux, simples et innocents, signifient que dans ce peuple d'Israël, à qui cette terre devait être donnée, il y aura aussi les fils indivisés de la promesse, héritiers du royaume dans la félicité éternelle.

Pour Augustin, les rapaces qui, dans son rêve, s'abattent sur les carcasses des animaux coupés en deux pourraient représenter les mauvais anges qui se nourrissent de la division des hommes. Dans la Septante, ici suivie, « *Abram s'assit avec eux* » (συνεκάθισεν), comme au milieu des méchants, mais sans perdre sa foi et comme pour observer le sort des méchants. Le texte hébreu est-il plus cohérent en disant qu'il les chasse ? Augustin laisse la question ouverte. En fait, ce rite exécuté en vision ne sert ici qu'à expliciter le « comment » de la réalisation de cette promesse qui ne sera réalisée que plus tard, par le don de la Loi à Moïse, si bien que l'Apôtre pourra écrire : « *Cette alliance confirmée par Dieu, la loi donnée quatre cent trente ans plus tard ne l'a pas rendue caduque de manière à annuler la promesse* » (cf. XVI, 24, 3). « *Car, poursuit l'Apôtre, si l'héritage venait de la Loi, il ne viendrait plus par la promesse; or c'est par la promesse que Dieu a fait à Abraham le don de sa grâce* » (Ga 3,18). La grâce ainsi promise ne peut être reçue que dans la foi, c'est-à-dire dans une relation confiante et fidèle.

Mais, autre chose la promesse qui concerne la descendance charnelle d'Abram – cette terre qui s'étend « *du Fleuve de l'Égypte⁶ jusqu'au grand fleuve de l'Euphrate* », et qui est alors occupée par onze peuples énumérés en Gn 15,19-21 –, autre chose la promesse qui concerne sa descendance spirituelle et qui, selon le dessein de Dieu s'étend à tous les hommes, à condition qu'ils veuillent bien revenir vers le Seigneur en se laissant sauver par le Christ mort et ressuscité.

Quant à la flamme qui, dans la vision, témoigne du passage de Dieu, Augustin y voit l'annonce du jugement « *qui distinguera parmi les hommes charnels ceux qui doivent être sauvés par le feu, et ceux qui par le feu doivent être damnés* » (XVI, 24,4), l'anxiété qui envahit Abraham au coucher du soleil étant la préfiguration de « *la grande tribulation annonciatrice du jugement de la fin des temps* » (cf. Mt 24,21). Et cela nous concerne tous.

2. Le temps des fils d'Abraham (XVI, 25-42)

1. Abram ne commît aucune faute avec Agar la servante égyptienne (XVI, 25)

XVI, 25. Vient ensuite le temps des fils d'Abraham, l'un né de la servante Agar, l'autre de Sara la femme libre, dont nous avons déjà parlé dans le livre précédent. Quant au fait lui-même, il ne faut nullement imputer comme un crime à Abraham ce qui s'est passé

⁶ Augustin remarque : « il ne s'agit pas du grand fleuve d'Égypte qui est le Nil, mais du petit fleuve qui sépare l'Égypte de la Palestine, où se trouve la ville de Rhinocorure (de nos jours, El-Arich ?) » (XVI, 24, 4)

avec cette concubine : il l'a utilisée (*usus est ea*) pour avoir une descendance et non pour satisfaire sa passion (*libidinem*) ; non en insultant son épouse, mais au contraire en lui obéissant, à elle qui crut compenser sa stérilité en faisant sien, par volonté, le fruit du ventre de sa servante, puisqu'elle ne pouvait [enfanter] par nature, et cela tout en étant dans son droit, puisque selon l'Apôtre déclarant que « *l'homme n'est pas le maître de son corps, mais sa femme* » (1 Co 7, 4), c'est en tant qu'épouse qu'elle usa de ce droit pour obtenir d'une autre, l'enfant qu'elle ne pouvait avoir par elle-même.

Premier cas répertorié de GPA (*Gestation Par Autrui*) ! Mais c'est agir « selon l'homme », avec des conséquences plus ou moins heureuses, et non pas « selon Dieu », avec sa bénédiction. Toutefois, quand la servante enceinte se montra arrogante et que Sara en devint jalouse, Abram ne put que lui rappeler qu'il n'avait pas été « un amant esclave, mais un géniteur libre » (*non se amatorem servum, set liberum fuisse genitorem*), qu'il avait gardé avec Agar le respect de Sara, non pas en recherchant le plaisir (*voluptatem*), mais en accomplissant la volonté de sa femme. Et Augustin ne peut cacher son étonnement pour ne pas dire son admiration :

XVI, 25 [...] Il avait reçu sans demander, s'était approché [de cette femme] sans s'attacher, l'avait fécondée, sans l'aimer ! [...] Quel homme qui use des femmes en homme (*viriliter*), de l'épouse avec patience (*temperanter*), de la servante par obéissance (*obtemperanter*), d'aucune avec intempérance (*nulla intemperanter*) ! »

2. L'alliance et la circoncision (XVI, 26-28)

« *Abram avait quatre-vingt-six ans quand Agar lui donna Ismaël* » (Gn 16,18). Les chapitres XVI, 26-28 citent longuement et commentent le chapitre 17 de la *Genèse*, où, treize ans plus tard, le Seigneur se manifeste de nouveau à Abram pour lui promettre un fils né de lui :

XVI, 26, 1 [...] De peur donc qu'il ne crût cette promesse comme accomplie dans le fils de la servante, le Seigneur lui apparut, quand déjà il était dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année et il lui dit : « *Je suis Dieu, plais à mes yeux et sois sans reproches, et je mettrai mon alliance entre moi et toi et je te comblerai* ». Abram tomba la face contre terre et Dieu lui parla en ces termes : *Et moi, voici mon alliance avec toi : tu seras le père d'une multitude de peuples, et l'on ne t'appellera plus désormais Abram, mais ton nom sera Abraham parce je t'ai fait le père d'une multitude de nations ; et j'augmenterai grandement ta puissance ; je t'établirai parmi les nations et des rois sortiront de toi ; j'affermirai mon alliance entre moi et toi, et tes descendants après toi, d'âge en âge, dans une alliance éternelle pour être ton Dieu et celui de ta descendance après toi. Et je te donnerai en éternelle possession, à toi et à ta descendance après toi, la terre où tu résides, tout le pays de Canaan et je serai leur Dieu (Gn 17, 1-8).*

Nous retrouvons ici la double promesse faite à Abram, la plus universelle étant nommée la première, parce qu'étant la plus importante, avant celle de sa descendance charnelle à laquelle reviendra la terre de Canaan. Mais cette promesse terrestre est liée à une alliance particulière signifiée par un rite qui va différencier la maison d'Abraham – ses fils et ses serviteurs – parmi les autres peuples : la circoncision.

Dieu dit à Abraham : « Toi, tu conserveras mon alliance, toi et tes descendants après toi en leurs générations. Et voici l'alliance (testamentum) que vous conserverez entre moi et vous dans les générations de ta postérité : tout mâle parmi vous sera circoncis et vous circoncirez la chair de votre prépuce et ce sera le signe de l'alliance entre moi et vous. L'enfant de huit jours sera circoncis, tout mâle parmi vous dans vos générations. L'esclave né dans ta maison et l'esclave acheté d'un fils d'étranger qui

n'est pas de ta race, seront circoncis, l'esclave né dans ta maison et l'esclave acheté. Et mon alliance sera en votre chair une alliance éternelle. Mais le mâle qui ne sera pas circoncis, qui le huitième jour n'aura pas été circoncis de la chair de son prépuce, son âme sera retranchée de sa race, parce qu'il aura violé mon alliance » (Gn 17,9-14)

Notons que Dieu prescrit la circoncision avant d'annoncer la naissance d'un fils né de Sara. XVI, 26, 2[...] Que signifie, en effet, la circoncision sinon la rénovation de la nature par le dépouillement de la vieillesse ? Et qu'indique le huitième jour sinon le Christ qui ressuscita une fois la semaine terminée, c'est-à-dire après le sabbat ? On change aussi les noms des parents ; tout résonne de nouveauté et dans l'Alliance ancienne paraît l'ombre de la nouvelle. Pourquoi, en effet, l'appelle-t-on « ancienne » sinon parce qu'elle cache la nouvelle ? Et pourquoi appelle-t-on l'autre « nouvelle » sinon parce qu'elle dévoile l'ancienne ? Quant au rire d'Abraham, il est jubilation de reconnaissance, non raillerie de méfiance. Et ces paroles dites en lui-même : « *À moi qui ai cent ans, naîtrait un fils ? Et Sara qui en a quatre-vingt-dix enfanterait ?* », ne sont pas les paroles de quelqu'un qui doute mais de quelqu'un qui s'émerveille.

Pendant, une question se pose, qui occupe le chapitre XVI, 27 : pourquoi punir « *le mâle dont on n'aura pas circoncis la chair du prépuce le huitième jour* » (Gn 17, 14), alors que cette désobéissance ne sera pas de sa faute, mais bien de la faute de ceux qui auront négligé de le circoncire ? En fait, la circoncision n'est qu'un rite d'appartenance qui ne dispense nullement de « *plaire à Dieu et de vivre sans reproche* » (cf. Gn 17,1) et l'incirconcis, retranché de la maison d'Abraham dans laquelle même les serviteurs sont circoncis, ne « mérite » pas d'autre châtiment que celui d'appartenir, du fait de sa naissance, à la cité terrestre, c'est-à-dire de vivre dans un état de séparation avec Dieu – dans ce « péché originel » qui est au principe de tout péché, car pourquoi obéir à quelqu'un que l'on n'aime pas ? –, un état dont seule peut le sauver sa réponse confiante à la grâce de Dieu. Car la « bonne nouvelle » c'est que « *Dieu veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité* » (1 Tm 2,4), et que sa cité a commencé sur terre bien avant la circoncision : avec Abel le juste.

Et comment ne pas voir de nos jours combien cet état d'ignorance de Dieu et de son dessein pour l'homme est quelque chose que notre société semble se faire une gloire de cultiver ? Pour elle, l'idéal serait de vivre sans Dieu, car le mal et la violence ne viendraient que des religions ! Mais comment ne pas voir qu'à vouloir se libérer du mal sans Dieu, on ne fait que l'aggraver ? Bien et mal finissent ainsi par être équivalents, l'important étant d'être audacieux, d'innover⁷. Mais seul un chrétien, ou du moins quelqu'un d'absolument sûr du fondement invisible et éternel de ce monde visible et changeant, peut se dresser contre cette idéologie athée qui prétend s'imposer à tous comme une évidence, tout en nous invitant à vivre comme des taupes ! C'est dans ce contexte très particulier qu'il nous faut aujourd'hui choisir entre vivre selon le monde et vivre selon Dieu, avec le risque d'être incompris et même persécuté !

MB C'est le conflit entre saint Pierre et saint Paul au début du christianisme [...]

JM Oui, Pierre suivait les consignes de l'Église de Jérusalem conduite par Jacques, « le frère du Seigneur », qui prétendait qu'il fallait être juif pour devenir chrétien. C'était là une vérité partielle que Paul a balayée en se servant de la prééminence de la promesse sur la Loi, telle qu'elle est dite dans ce passage de la *Genèse*. La circoncision, pas plus que le baptême quand ils ne sont pas accompagnés d'un mouvement de foi qui entraîne toute la vie ne servent à rien. Mais l'important, c'est aussi de reconnaître que

⁷ C'est un constat brillamment et abondamment développé par Maxence Caron dans *La vérité captive*, Le Cerf, 2009, 1116 pages, livre qui est une critique de la philosophie moderne. Mais, du même auteur, on peut lire les 50 pages de sa Préface de son édition des *Sermons sur l'Écriture*, de Saint Augustin, Bouquins, Robert Laffont, 2014.

la foi est la réponse confiante à une promesse qui nous est faite par le Dieu vivant qui, loin de se limiter à être le Créateur de toutes choses, nous parle et nous interpelle.

Donc, comme le baptême, la circoncision n'est qu'un signe et l'important n'est pas le rite, mais la foi que ce rite signifie. Et la foi est un don de Dieu qui, pour nous signifier sa transcendance, choisit des êtres improbables pour nous surprendre et se faire connaître...

En fait, cette circoncision, signe de l'alliance de Dieu avec la maison d'Abraham, fait suite à une « première alliance » qu'il nous faut reconnaître dans l'interdit donné par Dieu de manger du fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, assorti de cet avertissement : « *Le jour où vous en mangerez, vous mourrez de mort* » (Gn 2, 17). Cet interdit n'a rien d'arbitraire puisqu'il ne fait que nous rappeler notre condition de créatures et donc notre dépendance par rapport à celui qui nous *donne* l'être, au présent. C'est aussi ce qui oriente notre pouvoir de choisir, car notre liberté n'est pas sans raison : nous sommes « prédestinés » à choisir le bien et à éviter le mal et le péché est le refus de cette prédestination. En effet, il ne nous appartient pas de décider du bien et du mal, mais seulement de choisir entre les deux : dans leur principe, il nous précèdent et nous ne les distinguons que dans leurs effets sur nous et sur les autres. Il ne nous appartient pas de les définir par décret en en faisant des lois de la République : la norme nous précède et cette antériorité de la norme, qui ne peut s'imposer à nous que par notre conscience, est précisément ce qui distingue la moralité de la légalité qui relève du droit institué par les hommes et permet de juger les hommes de l'extérieur.

Mais la désobéissance du premier couple est en fait, mais rétrospectivement, la rupture d'une « alliance », qui, bien que non formulée, est la plus fondamentale de toutes, car elle fonde notre relation à Dieu. De cette « première alliance », Augustin trouve la confirmation dans le livre de l'*Ecclésiastique*, qui date du deuxième siècle avant J.-C. : « *Toute chair vieillit comme un vêtement. Car voici l'alliance séculaire : Tu mourras de mort* » (Si 14,17). Il s'agit là moins de cette « *alliance qui n'a pas de fin* » en elle-même – car tel est le sens du grec *aiônion*, selon la Septante (cf. XVI, 26,2,) – que de l'inévitabilité de la mort qui en sanctionnera la rupture. C'est pour nous éviter ce danger de mort que Dieu nous prévient et que son Écriture est lourde de promesse pour qui prend le temps de la lire et de l'entendre.

XVI, 27 [...] La circoncision est donc signe de régénération, et le petit enfant, en raison du péché originel destructeur de la première alliance avec Dieu, mérite de périr par génération, à moins d'être sauvé par régénération. [...]

Autrement dit, la rupture de cette alliance seconde que constitue la circoncision « a lieu *en* cet enfant et non *par* lui » et, s'il périt, c'est uniquement parce qu'il est, comme tout homme naissant en ce monde, « assujetti au péché originel » (cf. XVI, 27).

Mais venons-en à la promesse très concrète faite à Abraham, d'avoir un fils de Sara :

Et Dieu dit à Abraham : « Saraï ton épouse ne s'appellera plus Saraï, mais Sara. Je la bénirai et je te donnerai d'elle un fils et je le bénirai; et il sera devant les nations et des rois de peuples sortiront de lui. Et Abraham se prosterna sur la face et rit, se disant en lui-même : De moi qui ai cent ans naîtrait un fils ? Et Sara qui en a quatre-vingt dix enfanterait ? Et Abraham dit à Dieu : Qu'Ismaël que voici vive en ta présence ! Et Dieu dit à Abraham : Voici que Sara ton épouse va t'enfanter un fils; tu lui donneras le nom d'Isaac et j'affermirai mon alliance avec lui en alliance éternelle pour être son Dieu et celui de sa descendance après lui. Quant à Ismaël, voici que je t'ai exaucé; voici que je l'ai béni; je le rehausserai et je le multiplierai grandement. Il engendrera douze peuples et je ferai de lui le chef d'une grande nation. Mais mon alliance, je la confirmerai avec Isaac que Sara te donnera à cette époque l'année prochaine » (Gn 17,15-21).

Si l'Écriture donne le sens du nom « Abraham » – « père d'une multitude » et non plus seulement « père illustre » que signifiait son ancien nom –, il n'en est pas de même pour Sara au sujet duquel Augustin s'en remet à « *ceux qui ont écrit sur les interprétations des noms hébreux figurant dans ces lettres sacrées* », (XVI, 28), concrètement à saint Jérôme, pour lesquels « Saraï » signifie « ma princesse » et Sara « vertu » : d'où ces mots de *l'Épître aux Hébreux*: « *Par sa foi, Sara aussi reçut la vertu d'enfanter* » (He 11, 11). Suivent des considérations sur l'âge de ces deux vieillards : cent ans pour Abraham et quatre-vingt-dix ans pour son épouse... pour montrer qu'engendrer leur était naturellement impossible, et cela, même si Abraham conservera par la suite, après la mort de Sara, « *le don de fécondité qui lui avait été accordé* » puisqu'il n'aura pas moins de six enfants de la jeune Qetoura qu'il prendra pour femme (cf. Gn 25, 1), avant de mourir à cent soixante-quinze ans (Gn 25, 7) ! Mais, ajoute, Augustin, « *si de notre temps, un vieillard de cent ans ne peut avoir d'enfants d'aucune femme, il n'en était pas de même au temps où la vie des hommes se prolongeait tellement que cent ans n'en faisaient pas encore des vieillards décrépits* » (XVI, 28) !

3. Visite de trois anges, le renouvellement de la promesse et la fin de Sodome (XVI, 29-30)

XVI, 29. Dieu apparut encore à Abraham au chêne de Mambré sous la forme de trois hommes dont il ne faut pas douter qu'ils étaient des anges (Gn 18,1).

Augustin écarte en effet l'hypothèse selon laquelle l'un de ces « hommes » aurait été le Christ. Certes, ceux qui le pensent se fondent sur le fait qu'Abraham salue cet homme en disant : « Mon Seigneur », au singulier, « *mais comment ne pas remarquer que deux de ces hommes étaient déjà partis pour détruire Sodome lorsqu'Abraham parlait encore à un seul, en l'appelant 'Seigneur' et en le suppliant de ne pas confondre dans la perte de Sodome le juste et l'impie* » ? Or, lorsque ces deux hommes sont reçus par Loth, Loth les appelle aussi : « Seigneur », au singulier, ce qui prouve bien que c'est le Seigneur qui fut alors reconnu comme agissant à travers ces deux hommes, comme cela devient explicite dans cette phrase : « *Les anges prirent par la main Loth, son épouse et ses deux filles, parce que le Seigneur les épargnait* » (Gn 19,16). En fait, Abraham et Loth furent conscients du caractère inhabituel de ces hommes auxquels ils offraient l'hospitalité, « *de sorte qu'ils ne pouvaient douter que le Seigneur ne fût en eux comme il l'est d'ordinaire dans les prophètes* » (XVI, 29). Donc, ces hommes étaient des anges qui avaient pris une forme humaine pour s'adresser à Abraham.

XVI, 29 [...] Qu'ils étaient des anges, l'Écriture l'atteste non seulement dans la *Genèse* qui raconte ces faits, mais aussi dans *l'Épître aux Hébreux* qui fait l'éloge de l'hospitalité en ces termes: « *Grâce à elle, certains sans le savoir ont donné l'hospitalité à des anges* » (13, 2). C'est donc par ces trois hommes que, recevant de nouveau la promesse qu'Isaac lui naîtrait de Sara, Abraham entend aussi la réponse divine : « *Abraham deviendra un peuple grand et nombreux, et en lui seront bénis tous les peuples de la terre* » (Gn 18, 18). Et voilà, dans les termes les plus brefs et les plus complets, le double objet de la promesse : le peuple d'Israël selon la chair et tous les peuples selon la foi.

Et il n'est pas indifférent que le renouvellement de cette double promesse précède, comme par contraste, la destruction de Sodome et de Gomorrhe :

XVI, 30 [...] Ce châtement des Sodomites fut une image du futur jugement divin. Que signifie en effet la défense faite à ceux qui sont délivrés par les anges de regarder en arrière, sinon qu'on ne doit pas retourner de cœur à l'ancienne vie dont on s'est dépouillé une fois régénéré par la grâce, si l'on veut échapper au suprême jugement ? Du reste, dès qu'elle eut regardé en arrière, la femme de Loth s'arrêta et, changée en sel, offrit aux hommes fidèles une sorte d'assaisonnement, grâce auquel ils auront la sagesse de se garantir contre un tel exemple.

Après cette note d'humour qui fait référence au sel de la sagesse, Augustin rapporte l'épisode dans lequel Abimelek, roi de Guézar, fait enlever Sara qui « *était si belle que même à cet âge, elle pouvait inspirer de l'amour* » – réécriture du rapt de la même femme, alors stérile, par le pharaon, un souverain étranger –, ce qui semble illustrer la cohabitation des fils de la cité céleste au milieu de ceux de la cité terrestre. Mais, Sodome vient d'être détruite par le feu et Abimelek, dès qu'il est averti en songe du lien marital d'Abraham et de Sara, prie le Seigneur de ne pas punir son peuple, alors qu'il n'a pas encore touché à cette femme (Gn 20, 4). C'est là que nous apprenons que Sara est la demi-sœur d'Abraham, « *sœur de père, non de mère* » (Gn 20,12) et donc que ce dernier n'a pas vraiment menti...

4. La naissance d'Isaac et la foi d'Abraham (XVI, 31-32)

XVI, 31. Après cela, Abraham eut un fils de Sara, selon la promesse de Dieu, et il l'appela Isaac, ce qui signifie « rire ». En effet, le père avait ri quand ce fils lui avait été promis, d'une joie pleine d'étonnement ; et la mère aussi avait ri, quand ce fils fut de nouveau promis par les trois hommes, mais d'une joie alors mêlée de doute. Cependant, après lui avoir reproché ce rire de joie, qui n'était pas d'une foi parfaite, l'ange la confirma elle aussi dans la foi. Et voilà l'origine du nom de l'enfant. [...] Peu de temps après, la servante fut chassée avec son fils ; et c'est, selon l'Apôtre, la figure des deux Testaments, l'ancien et le nouveau, où Sara représente la Jérusalem céleste, c'est-à-dire la cité de Dieu (Ga 4,24).

L'Écriture nous précise que cette exclusion se fit à la demande de Sara, et non sans rencontrer la résistance d'Abraham qui aimait Ismaël, « *parce que c'était son fils* » (Gn 21,12). Mais Dieu le consola en bénissant de manière particulière chacun de ses fils : « *En Isaac sera nommée pour toi une postérité. Et du fils de cette servante, je ferai aussi une grande nation, car il est ta descendance* » (Gn 21,12-13).

XVI, 32,1 [...] En expliquant ces mots : « *En Isaac sera nommée pour toi une postérité* », l'Apôtre dit : « *c'est-à-dire que ce ne sont pas les enfants de la chair qui sont les enfants de Dieu, mais que ce sont les fils de la promesse qui représentent la postérité* » (Rm 9, 8). C'est donc par là que les fils de la promesse sont nommés en Isaac, comme étant la descendance d'Abraham, c'est-à-dire qu'à l'appel de la grâce ils se rassemblent dans le Christ.

Augustin passe sous silence le pacte de Beer-Shéva entre Abraham et Abimélek à propos d'un problème de puits (Gn 21, 22-32) et en vient au sacrifice demandé à Abraham pour éprouver sa foi (Gn 22), « *afin que soit confirmée sa religieuse obéissance destinée à être portée à la connaissance des siècles, non à celle de Dieu* » car Dieu connaissait la foi d'Abraham et le récit de cette épreuve que vécut Abraham est destiné à ceux qui le liront :

XVI, 32,1 [...] En effet, toute tentation ne doit pas conduire à la faute (*culpanda*) car il faut aussi se réjouir (*gratulanda*) de celle qui deviendra preuve (*probatio*). La plupart du temps, l'esprit humaine ne peut pas se connaître lui-même ailleurs que dans sa réponse à l'épreuve qui interroge ses forces, non pas verbalement mais dans ses actes (*experimento*) ; s'il y reconnaît une faveur de Dieu, alors il est pieux et consolidé par la force de la grâce et il ne s'enfle pas de vaine gloire. Jamais assurément Abraham n'a pu croire que Dieu se complairait en des victimes humaines. Et pourtant, quand Dieu intime son ordre, il faut obéir et non discuter. Cependant, ce qui vaut à Abraham d'être loué, c'est qu'il ait cru sur-le-champ que son fils ressusciterait après avoir été immolé. [...] Telle est l'interprétation que nous lisons dans l'Épître aux Hébreux : « *C'est par la foi qu'Abraham ouvrit la marche (praecessit), quand, mis à l'épreuve, il offrit Isaac, son*

fil unique, celui qui avait reçu des promesses et auquel il avait été dit : En Isaac sera nommée pour toi une postérité, parce qu'il pensait que Dieu a le pouvoir de ressusciter les morts ». D'où ce qui suit: « Par là aussi Dieu nous l'a donné comme une figure » (He 11, 17-19) ; et figure de qui, sinon de celui dont parle l'Apôtre: « Il n'a pas épargné son propre Fils, mais l'a livré pour nous tous » (Rm 8, 32) ?

Et, de fait, Isaac a porté le bois du sacrifice, comme le Christ portera sa croix. Quant au bélier sacrifié, auparavant retenu par les cornes dans le buisson, il était la figure de ce même Christ « couronné d'épines par des Juifs avant d'être immolé » (XVI,32,1).

Mais l'ange du Seigneur intervient à deux reprises : la première, pour arrêter le bras d'Abraham qui allait tuer son fils en lui disant : « *je sais maintenant que tu crains ton Dieu, et que tu n'as pas épargné ton fils bien-aimé à cause de moi* » (Gn 22, 10-12). En fait, commente Augustin, « 'Je sais maintenant', est dit, pour 'j'ai fait savoir maintenant', car Dieu n'était pas sans savoir auparavant ». Dieu dans ce passage veut nous donner à voir et à savoir.

XVI, 32, 2 [...] « *Et l'ange du Seigneur appela une seconde fois du ciel Abraham disant: J'ai juré par moi-même, dit le Seigneur; puisque pour moi tu as fait cela et n'as pas épargné ton fils bien-aimé, je te comblerai de bénédictions, je multiplierai ta descendance comme les étoiles du ciel et comme le sable des plages de la mer. Elle possédera en héritage les cités ennemies et en ta descendance seront bénis tous les peuples de la terre, parce que tu as obéi à ma voix* » (Gn 22, 15-18). Voilà comment, après l'holocauste du bélier, figure du Christ, fut confirmée par un serment divin cette grande promesse de la vocation des Gentils. Dieu avait souvent promis, jamais encore il n'avait juré. Or qu'est-ce que le serment du Dieu véritable et véridique, sinon la confirmation d'une promesse et comme un reproche aux incrédules ?

Puis c'est l'évocation de la mort de Sara, à cent vingt-sept ans, Abraham en ayant dix de plus et c'est alors seulement que le nomade qu'il était, acheta un champ où il ensevelit son épouse : « son premier acte de propriétaire ». Selon le récit d'Étienne (Ac 7,4), ce fut après la mort de Tèrah survenue deux ans plus tôt (cf. XVI, 32,3)

5. La fin de la vie d'Abraham (XVI, 33-34)

Après le serment de Dieu, nous avons celui qu'Abraham demande à son serviteur quand il l'envoie en Mésopotamie chercher une épouse pour son fils Isaac, alors âgé de quarante ans :

XVI, 33 [...] « *Mets ta main sous ma cuisse (sub femore meo) et je te ferai jurer, par le Seigneur Dieu du ciel et de la terre de ne pas choisir pour mon fils Isaac une épouse parmi les filles de Canaan* » (Gn 24, 2- 3). Qu'est-ce à dire sinon que le Seigneur Dieu du ciel et de la terre devait venir dans une chair qui serait tirée de la cuisse (*ex femore*) du patriarche. Sont-ce là de faibles indices annonciateurs d'une vérité que nous voyons accomplie dans le Christ ?

Avec l'euphémisme que nous rappelle l'expression « sortir de la cuisse de Jupiter », nous voilà avec une allusion aux organes virils d'Abraham et donc à sa descendance. C'est une manière très ancienne de jurer dont il nous reste sans doute quelque chose dans le fait de jurer sur la Bible. Mais il s'agit ici de la descendance charnelle d'Abraham qui ne devait pas provenir d'une cananéenne. Et de fait c'est à Harrân que le vieux serviteur trouva Rébecca, « fille de Béthouël, fils de Milka, elle-même femme de Nahor, le frère d'Abraham » (Gn 24, 15).

XVI,34. Que veut donc dire le fait qu'Abraham, après la mort de Sara, ait épousé Qetoura? Loin de nous l'idée de le soupçonner d'incontinence, surtout à cet âge avancé et dans la sainteté de sa foi. Cherchait-il encore à avoir des enfants, alors que déjà, sur la promesse de Dieu, il croyait d'une foi inébranlable à l'accroissement de ses fils, par Isaac, comparable aux étoiles du ciel et au sable de la terre ? Mais à

coup sûr, si, comme l'enseigne l'Apôtre, Agar et Ismaël ont figuré les hommes charnels de l'Ancienne Alliance, pourquoi Qetoura et ses fils ne seraient-ils pas l'image des hommes charnels qui pensent appartenir à la Nouvelle Alliance ?

Qetoura est appelée « épouse » tout comme Sara alors qu'Agar ne fut qu'une concubine, pourrait-on dire occasionnelle, de par la volonté de Sara. Toutefois, en Gn25,5, on parle des « fils de ses concubines » auxquels Abraham fit des donations avant de les éloigner d'Isaac, le « le fils de la promesse » et le seul héritier légitime, parmi lesquels nous devons compter les six fils de Qetoura, dont Madiân, par opposition à Isaac. Mais, si les fils de Qetoura peuvent représenter « *les hommes charnels qui pensent appartenir à la Nouvelle Alliance* », le fait qu'il s'agisse d'une seconde « épouse » est pour Augustin porteur d'un autre message :

XVI, 34 [...] N'y aurait-il pas, en effet, une réfutation anticipée des hérétiques adversaires des secondes noces, dans le fait que le mariage de ce père des nations après la mort de son épouse nous est présenté comme indemne de péché ?

Augustin, toujours soucieux de chronologie note qu'Abraham mourut à cent soixante-quinze ans (Gn 25, 7), « son fils Isaac ayant alors soixante-quinze ans, puisqu'il l'avait eu en sa centième année ».

2. Les premiers descendants d'Abraham selon la promesse (XVI, 35-42)

1. Isaac (XVI, 35-37)

Les deux jumeaux : Ésaü et Jacob (XVI, 35)

XVI, 35. Voyons maintenant comment l'histoire de la cité de Dieu poursuit son cours parmi les descendants d'Abraham. De la première année d'Isaac à la soixantième où lui naquirent des fils, le fait mémorable est que, ayant demandé à Dieu que sa femme enfante, car elle était stérile, le Seigneur lui ait accordé ce qu'il demandait et qu'après avoir conçu, elle eut des jumeaux qui s'agitaient enfermés dans son ventre. Inquiète de cette gêne, elle interrogea le Seigneur et reçut cette réponse : « *Tu portes en toi deux nations et à partir de ton ventre deux peuples se sépareront ; l'un triomphera de l'autre et l'aîné sera soumis au plus jeune* » (Gn 25, 23). L'apôtre Paul veut y voir la grande preuve de la grâce puisque, avant même leur naissance, avant toute action bonne ou mauvaise de leur part, donc sans aucun mérite, le plus jeune est élu et l'aîné réprouvé (cf. Rm 9, 11-13). Sans aucun doute, quant au péché originel, tous deux étaient égaux et quant aux péchés propres, aucun d'eux n'en avait commis. Mais le plan de cet ouvrage ne me permet pas d'en dire maintenant plus long sur cette question déjà longuement traitée ailleurs.

Rappelons que cette citation de l'*Épître aux Romains* faisait partie des questions posées par Simplicien, le vieux prêtre de Milan qui, après avoir accompagné Augustin dans sa conversion, succéda à l'évêque Ambroise en 397. D'après les *Révisions*, ces *Réponses à Simplicien*, constituent le premier traité d'Augustin devenu évêque, et c'est dans ce traité qu'il utilise pour la première fois l'expression « péché originel », dont l'idée, évoquée à la fin du traité *Du libre arbitre* (antérieur à 391), sera amplement développée dans sa lutte contre les Pélagiens⁸, qui n'en tenaient aucun compte et qui, confiants dans les capacités humaines, ne pouvaient que minimiser l'importance de la grâce. Il reste que l'action de la grâce est et restera toujours un grand mystère puisque, sans se substituer à notre libre arbitre, qu'elle a pour fonction de guérir et de réorienter vers Dieu, elle procède du dessein de Dieu de sauver tous les hommes et précède toute initiative humaine. Il est impossible d'expliquer que Dieu

⁸ En particulier dans les traités : *De peccato originali, De gratia et libero arbitrio, De correptione et gratia*.

ait pu dire que « l'aîné sera soumis au plus jeune », sans faire référence à sa prescience qui s'exerce dans une tout autre dimension que celle de nos choix et qui par conséquent ne nous enlève rien de nos choix ni de notre responsabilité. En effet, pas plus que la grâce ne court-circuite notre libre arbitre, ce n'est pas Dieu qui nous damne, mais bien nous qui refusons sa grâce ! Certes, « rien n'est impossible à Dieu », mais seulement pour qui fait sa volonté, car il ne peut rien en nous sans nous et la résistance de l'homme à la grâce est d'un tout autre ordre que celui des catastrophes naturelles ou de ces choses qui nous rappellent notre impuissance ! Ainsi, Jésus a prédit le reniement de Pierre, mais c'est bien Pierre qui a trahi.

Que veut dire la soumission de l'aîné au plus jeune ? Augustin évoque deux significations possibles : la première sera la victoire d'Israël sur les Iduméens, car « Ésaü s'appelle aussi Édom ». Mais la seconde et la plus importante, c'est « *ce que nous voyons clairement s'accomplir entre les Juifs et les Chrétiens* » (XVI, 35).

La bénédiction d'Isaac (XVI, 36)

Isaac reçut la même double bénédiction que celle qui avait été donnée par quatre fois à son père Abraham, mais, lors d'une famine, il fut averti par un ange de rester dans la terre des Philistins où régnait Abimélek au lieu de se rendre en Égypte. Toutefois, comme son père, il fut amené lui aussi à faire passer son épouse pour sa sœur, ce que le roi Abimélek lui reprocha vivement. C'est après cet épisode, qui signe sa ressemblance avec son père, qu'il reçut la double promesse : le don de la terre de Palestine à ses descendants et une très nombreuse postérité : « *j'exécuterai le serment (juramentum) que j'ai fait à Abraham ton père, et je multiplierai ta descendance (semen) comme les étoiles du ciel ; je donnerai toute cette terre à ta descendance* » et « *en elle je bénirai toutes les nations de la terre, parce qu'Abraham ton père a entendu ma voix et gardé mes préceptes, mes commandements, ma justice, mes lois* » (Gn 26, 3-5).

Cependant, même si Isaac n'eut pas d'autre épouse, ni d'autre femme que Rébecca, et même s'il se contenta de ses deux jumeaux, c'est en raison de la foi de son père qu'il reçut ces deux bénédictions de celui qui se présenta à lui comme « *le Dieu d'Abraham ton Père* » (Gn 26,24).

XVI 36 [...] Par quoi nous comprenons combien chaste fut Abraham en ces actes dont se servent des hommes impudiques qui cherchent dans les saintes Écritures une excuse à leur mauvaise conduite, pour dire qu'il a agi par passion (*libidine*). Par là aussi nous devons apprendre à ne pas comparer les hommes entre eux par certaines de leurs bonnes actions, mais à considérer pour chacun l'ensemble de sa vie. [...] Ainsi, pour quelqu'un qui juge en vérité et sainement, même si la continence est préférée au mariage, l'homme de foi marié l'emporte sur un continent qui n'aurait pas la foi. Et non seulement l'homme qui n'a pas la foi (*homo infidelis*) est moins louable, mais il est même au plus haut point (*maxime*) détestable. Supposons deux hommes agissant bien : même en ce cas, l'homme marié vivant dans une plus grande foi et une plus grande obéissance à Dieu l'emporte très certainement sur l'homme continent dont la foi est moindre et moindre l'obéissance. Mais, toutes choses égales, qui hésiterait à préférer l'homme continent à l'homme marié ?

Cette remarque renvoie sans doute à la controverse suscitée à Rome à la fin du IV^e siècle par le moine Jovinien qui fit scandale en refusant de mettre la virginité consacrée au-dessus du mariage, ce à quoi réagirent avec la véhémence qu'on lui connaît Jérôme dans son *Contre Jovinien* (393) et un peu plus tard mais de manière plus nuancée Augustin dans son traité *Du bien conjugal* (vers 400) qu'il publia accompagné d'un traité sur la virginité consacrée, le *De sancta virginate*. Pour Augustin, le mariage est un bien et non un moindre mal : il a été voulu par Dieu, alors que la virginité consacrée est un signe du Royaume à venir, car « *ceux qui seront trouvés dignes de prendre part au siècle à venir et à la résurrection des morts ne prendront ni femmes ni maris [...] ils seront semblables aux anges* » (cf. Lc 20,35-36)

Ce que préfigure la bénédiction reçue par Jacob à la place d'Ésaü.

XVI, 37. Les deux fils d'Isaac, Ésaü et Jacob, grandissent donc ensemble. La primauté de l'aîné passe au plus jeune à partir d'un accord consenti entre eux à propos d'un plat de lentilles préparé par le plus jeune et que l'aîné convoita immodérément et c'est à ce prix que, sur la foi d'un serment, il vendit à son frère son droit d'aînesse. Par quoi nous apprenons que, dans la nourriture, ce n'est pas la qualité de l'aliment, mais l'excès de l'avidité qui est blâmable.

On connaît la suite et comment Isaac, vieilli et devenu aveugle, bénit Jacob à la place de son aîné, Ésaü, grâce au subterfuge inventé par Rébecca... Augustin remarque que ce n'est pas sans raison que l'Écriture nous a décrit Jacob comme étant « sans feinte » – en grec *aplastos*, non façonné, sincère – à l'opposé d'Ésaü « *rustre et habile à la chasse* » (Gn 25,27) : c'est « *pour nous éviter de juger frauduleux le subterfuge de Jacob, mais que nous y cherchions le mystère d'une chose qui n'est pas des moindres* ». En effet, en se couvrant de peaux d'animaux, c'est « *comme si Jacob s'était couvert des péchés d'autrui* » et la bénédiction reçue de son père est comme l'annonce de la prédication du Christ dans toutes les nations :

XVI, 37 [...] La loi et les prophètes, c'est Isaac et par la bouche même des Juifs, le Christ est béni par la Loi, sans qu'elle le sache, parce qu'elle-même n'est pas encore connue. L'odeur du nom du Christ remplit le monde comme un champ ; sa bénédiction vient de la rosée du ciel, c'est-à-dire de la pluie des paroles divines ; et de la fécondité de la terre, c'est-à-dire du rassemblement des peuples, son abondance de froment et de vin, c'est la multitude que rassemblent le froment et le vin dans le sacrement de son corps et de son sang. Les nations le servent et les princes l'adorent. Il est lui-même le maître de son frère, car son peuple commande aux Juifs. C'est lui qu'adorent les fils de son père, c'est-à-dire les fils d'Abraham selon la foi, parce qu'il est lui-même fils d'Abraham selon la chair. Celui qui le maudit est maudit, et béni qui le bénit ! Notre Christ, dis-je, est béni par la bouche même des Juifs, même s'ils sont dans l'erreur et chantent pourtant la Loi et les Prophètes ; et cela, même s'ils semblent en bénir un autre qu'ils attendent dans leur erreur.

Mais, quand l'aîné arrive avec son gibier, Isaac ne le maudit pas, car « *rien ne se passe alors selon les habitudes terrestre : tout arrive selon une inspiration céleste* » (XVI, 37).

2 Jacob (XVI, 38-39)

Jacob est envoyé par ses parents en Mésopotamie pour s'y marier, comme son père avant lui, et il prendra pour épouse une fille de Laban, le frère de sa mère, dans la maison de Béthouël. Pas question pour lui de faire comme Ésaü, en épousant une de ces filles de Canaan qui rendirent la vie si pénible à Isaac et Rébecca (cf. Gn 26,35) ! Et c'est aussi le moyen pour lui d'échapper à la vengeance de son frère qui pourrait bien tenter de l'éliminer dans l'espoir de récupérer la bénédiction paternelle, car, avant son départ pour Harrân, Ésaü l'a vu, Jacob a reçu de nouveau de leur père « *la bénédiction d'Abraham* » (Gn 28,4. Et, par vengeance, pour déplaire un peu plus à son père, Ésaü épousa « *en plus de ses femmes* » une fille d'Ismaël (Gn 28,9).

C'est en route pour la Mésopotamie que Jacob eut le fameux songe de l'échelle entre la terre et le ciel sur laquelle des anges de Dieu montaient et descendaient et, qu'il reçut de Dieu lui-même la bénédiction précédemment reçue par Abraham et Isaac : « *La terre sur laquelle tu dors, je te la donnerai, à toi et à ta postérité; et ta postérité sera comme le sable de la terre et elle s'étendra au-delà de la mer et en Afrique et en aquilon et en orient; en toi, toutes les tribus de la terre seront bénies et en ta postérité* » (Gn 28,13-14). Il s'agit toujours de la double bénédiction et c'est à ce songe que fera référence Jésus dans son entretien avec Nathanël (Jn 1,51).

Augustin abrège la suite de l'histoire, non sans justifier, toujours par référence au principe du droit de la femme sur le corps de son mari énoncé par saint Paul (1 Co 7,4), le fait que Jacob qui au départ n'en voulait qu'une, eut en fait quatre femmes dont il eut douze fils et une fille. Il fut, en effet, trompé la nuit de ses noces par la substitution de Léa à Rachel qu'il épousa plus tard, mais, pour répondre à la demande de ses deux épouses, il « utilisa », lui aussi, le ventre de leurs servantes : il obéit à Rachel qui voulait ainsi se consoler de sa stérilité – elle donnera plus tard naissance à Joseph, dont ses demi-frères seront jaloux, puis à Benjamin – et il obéit à Léa, déjà mère, qui voulait accroître sa progéniture !

Puis, après avoir résumé en quelques mots la fin de Jacob et du livre de la *Genèse* – « *Il vint ensuite en Égypte à cause de son fils Joseph qui, vendu par la jalousie de ses frères, avait été conduit dans ce pays et y avait acquis le plus haut rang* » (XVI,38) –, Augustin revient sur le changement du nom de Jacob en « Israël », qui lui fut imposé après son combat avec l'ange (Gn32, 25-33) lors de son retour de Mésopotamie, avant qu'il ne retrouve son frère Ésaü (Gn 33).

XVI, 39 [...] *Cet ange est de manière très évidente le type du Christ (typum Chriti evidentissime)*. En effet, la victoire sur lui de Jacob, victoire voulue pour préfigurer un mystère, signifie la passion du Christ dans laquelle les Juifs ont paru l'emporter sur lui. Et pourtant, à cet ange qu'il avait vaincu, Jacob demanda une bénédiction et la bénédiction fut l'imposition de ce nom. Israël signifie « qui voit Dieu »⁹, ce qui sera à la fin la récompense de tous les saints. Or l'ange toucha celui qui semblait l'avoir vaincu sur la largeur de sa cuisse, ce qui le rendit boiteux. Le même Jacob fut donc à la fois béni et boiteux, béni en ceux de son peuple qui crurent au Christ et boiteux en ceux qui ne crurent pas. Car la largeur de la cuisse signifie la multitude des descendants. Et parmi ceux-ci, il en est beaucoup dont le psalmiste a dit prophétiquement : « *Ils ont boité loin de tes sentiers* » (Ps 17,46).

Nous avons là un magnifique exemple de typologie biblique, déjà pratiquée par Philon d'Alexandrie, et dont la version chrétienne remonte à Origène et l'on peut penser qu'Augustin a été séduit par cette forme de lecture de l'Écriture dans la prédication de l'évêque Ambroise : un événement de l'Ancien Testament sert de modèle (en grec, *typos*), ou d'annonce, à un événement du Nouveau qui l'accomplira. Or c'est précisément ce que recherche Augustin qui n'a pas pour but de commenter l'Écriture, mais de collecter les indices du développement des deux cités.

3. La bénédiction promise à Juda (XVI,41)

Après s'être mesuré à la difficulté que représente la liste des « fils d'Israël qui entrèrent en Égypte avec Jacob leur père » (cf. Gn 46,8sq.), liste dans laquelle la Septante compte non seulement les fils de Joseph mais ses petits-fils et arrière-petits-fils qui n'étaient pas encore nés, Augustin s'arrête à la bénédiction que Jacob donna à ses fils avant de mourir. C'est, en effet, dans cette bénédiction que Jacob donna la prééminence à Juda sur ses frères, avec quelque chose de la double promesse prophétique dans ces paroles : « *Un prince ne fera pas défaut à Juda ni un chef à sa descendance jusqu'à ce que s'accomplisse ce qui lui est réservé, et il est lui-même l'attente des nations* » (Gn 49,10). En effet, c'est de la tribu de Juda que naîtra le Christ. Autrement dit, si nous cherchons l'humanité du Christ dans la descendance d'Abraham, on écartera d'abord les fils des concubines, nés « selon l'homme », et l'on gardera ceux qui sont nés selon la promesse : Isaac, Jacob, puis son fils Juda¹⁰, le fils de Léa (Gn 29,35) qui avait demandé à ses frères de ne pas tuer Joseph (cf. Gn 37,26). Mais son père le compare à un lion endormi en attente de son réveil et cette image est l'occasion pour Augustin de renvoyer à son

⁹ Étymologie donnée par saint Jérôme, à laquelle on peut préférer « Dieu est fort »...

¹⁰ *Yehouda*, le verbe *yôdâ* voulant dire « louer ». C'est ce nom qui est à l'origine de la Judée et du nom de Juif.

traité *Contre Faustus le Manichéen*, cet homme qui niait la valeur prophétique de l'Ancien Testament. En effet, il y a là, manifestement l'annonce de la mort et de la résurrection du Christ.

4. Les deux fils de Joseph (XVI,42).

XLII. Ainsi donc, les deux fils d'Isaac, Ésaü et Jacob, furent l'image de deux peuples, les Juifs et les Chrétiens, [...] Il en fut de même pour les deux fils de Joseph¹¹: l'aîné est la figure des Juifs, le plus jeune des chrétiens. Quand Jacob les bénit en posant sa main droite sur le plus jeune qu'il avait à sa gauche, et sa gauche sur l'aîné qu'il avait à sa droite cela apparut fâcheux à leur père et il en avertit Jacob comme pour le corriger de sa méprise et pour lui indiquer quel était l'aîné des deux. Mais lui, refusa de déplacer sa main et dit: « *Je sais, mon fils, je sais. Celui-ci sera le chef d'un peuple et il sera exalté; mais son frère plus jeune sera plus grand que lui et sa postérité deviendra une multitude de nations* » (Gn 48, 19). Voilà donc ici encore les deux grandes promesses : car l'un deviendra un peuple, l'autre une multitude de nations. Quoi de plus évident que dans ces deux promesses se trouve contenu le peuple d'Israël et le monde entier dans la descendance (*semine*) d'Abraham, le premier selon la chair, le second selon la foi ?

Il s'agit, bien évidemment du monde entier partageant la foi au Dieu d'Abraham, que les hommes soient ou non circoncis, c'est-à-dire de la cité de Dieu et non de celle de la terre.

3. De Moïse au roi David (XVI, 43)

On peut s'étonner que Moïse ne constitue pas la charnière d'un âge dans l'histoire du salut puisque c'est de la royauté de David qu'Augustin date « la fin de l'adolescence » et le début de la « jeunesse » de la cité de Dieu, symboliquement représentée par le peuple d'Israël. Cela tient aux divisions en trois périodes, de quatorze générations chacune, de la généalogie du Christ, « fils de David et fils d'Abraham », au début de l'évangile de saint Matthieu.

Toutefois Moïse est évoqué en XVI, 43 comme « *celui par qui Dieu accomplit ce qu'il avait promis à Abraham* ». Augustin rappelle sa fuite au désert après avoir tué le contremaître égyptien, son envoi par Dieu pour libérer son peuple et la manière dont il brisa la résistance de Pharaon qui finit par le laisser partir, puis le passage de la mer :

XVI,43,1 [...] Ensuite, le peuple passa quarante ans dans le désert sous la conduite de Moïse. C'est alors qu'on appela « *tente du témoignage* » (*tabernaculum testimonii*)¹² (Nb 17,8) celle où l'on adorait Dieu par des sacrifices qui en annonçaient de futurs : la Loi déjà avait été promulguée sur la montagne d'une manière absolument effrayante : des signes et des sons merveilleux attestaient très clairement la présence divine. Cet événement eut lieu peu après la sortie d'Égypte, lorsque le peuple commença à vivre dans le désert, cinquante jours après qu'il eut célébré la Pâque par l'immolation de l'agneau (Ex 12,11). Et ce peuple est le type du Christ, préfigurant le passage du Christ de ce monde au Père par le sacrifice de la passion, - Pâque, en effet, signifie en hébreu « passage » -, à ce point que, lorsque serait révélée l'alliance nouvelle (*Testamentum Novum*), après l'immolation du Christ notre Pâque (cf. 1 Co 5,7), le cinquantième jour viendrait du ciel l'Esprit Saint (cf. Ac 2, 1-4) qui dans l'Évangile est appelé « doigt de Dieu » (Lc 11, 20) pour

¹¹ Manassé et Éphraïm qui donneront leur nom à deux tribus d'Israël, à la place de leur père Joseph et de Lévi.
¹² Augustin suit ici le texte de la Septante (σκηνήν τοῦ μαρτυρίου), c'est la traduction adoptée par la Bible de Jérusalem. La TOB traduit par « de la rencontre ». La bible du Rabbinat traduit par « de l'assignation » ; Chouraqui par : « du rendez-vous »

rappeler en notre mémoire le souvenir du fait ancien préfiguratif, car ces tables de la loi furent aussi, rapporte-t-on, écrites par le doigt de Dieu (Ex 31, 18).

Cette loi d'amour de Dieu et du prochain, sera gravée dans les cœurs, où elle est déjà comme en germe dans l'aspiration de tout homme à aimer et à être aimé. Mais tout au long de l'histoire du christianisme, des hommes ont préféré l'institution terrestre à cette loi à partir de laquelle ils pouvaient exclure ceux qui ne suivaient pas la norme. D'où, anticipant sur le jugement dernier qui ne relèvera que de Dieu seul, les schismes et les divisions qui sont tous d'origine humaine, car, de nos jours, il y a des intégristes de droite qui voudraient que rien ne change et même revenir en arrière, et des intégristes de gauche qui voudraient tout changer. Or, pour Augustin être chrétien, c'est user de patience avec les uns et les autres. En effet, l'important est de ne pas oublier que c'est Dieu qui, par son Esprit Saint, crée son Église, laquelle continue dans le monde l'incarnation de son Fils. Elle est l'assemblée (*ecclésia*) qui a répondu à sa convocation de Dieu, car c'est lui qui appelle. Et pourtant cette Église ne peut pas se limiter aux consciences individuelles. Elle a besoin de manifester à l'extérieur son unité « *pour que le monde croie* » (cf Jn 17,21) : elle est cette tunique que les soldats romains au pied de la croix n'ont pas osé diviser, chose que des chrétiens par la suite n'ont pas hésité à faire... Mais ce n'est pas pour rien que le démon, le prince de ce monde, est appelé le Diable, le Diviseur ! Pourtant, l'essentiel c'est la loi d'amour, dont Jésus nous a dit qu'elle résumait la Loi et les Prophètes.

En fait, c'est Josué¹³ qui fit pénétrer le peuple dans la terre promise à Abraham et qui l'y installa. Et, après lui, ce furent des Juges qui administrèrent le peuple, « *avec, suivant qu'alternaient péchés du peuple et miséricorde de Dieu, une succession de victoires et de défaites dans les guerres* ». Cependant, pour ce qui est de la promesse ayant trait à toutes les nations, elle ne s'accomplira que dans l'avènement du Christ dans la chair : « *non par les observances de l'ancienne Loi, mais par la foi de l'Évangile* » et c'est sans doute en illustration de ce principe que ce ne fut pas Moïse, « *bien qu'il eut reçu la Loi de Dieu sur le mont Sinaï* », qui introduisit son peuple dans la terre promise » (cf. XVI,43,2).

Après la petite enfance, l'enfance et l'adolescence du peuple de Dieu, viendra le temps de sa « jeunesse » dont traitera le Livre XVII. Mais ce sera aussi le temps des prophètes.

¹³ En Nb 13,16 ou 17 : *Iosue* dans la Vulgate ; Ναυη Ἰησοῦν dans la Septante (que lit ici Augustin qui écrit *Iesus Nave* en XVI, 43,2), יְהוֹשֻׁעַ (*Yehoshua*) en hébreu, où l'on reconnaît trois lettres du Tétragramme. Cf. Luc 1,31 : « et tu lui donneras le nom de Jésus (Ἰησοῦν).